

VILLE DE LILLERS

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2019

SERVICE PUBLIC DE LA SANTÉ : soutien au Centre Hospitalier de Béthune-Beuvry

Par motion d'abord en date du 12 octobre 2017, le conseil municipal de Lillers a affirmé sa solidarité à la démarche de la communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois-Lys romane suite au projet de fermeture de l'unité de cardiologie - soins intensifs du centre hospitalier de Béthune-Beuvry, (service qui a des missions vitales et urgentes) et pour que soient mis en œuvre tous les moyens pour redéfinir un projet d'établissement et un projet médical conformes à l'intérêt des patients, des personnels, du territoire et de ses habitants.

Alerté ensuite :

- face aux difficultés d'accès aux soins d'une façon générale,
- face à la maltraitance de nos territoires,
- face à la seule vision comptable des missions qui relèvent des services publics,
- face à des choix qui suppriment des lits pour des motifs budgétaires,
- face à des choix qui privent les personnels du droit d'exercer leur métier dans des conditions sereines,
- face à des choix qui négligent l'intérêt des patients et des familles,

le conseil municipal de Lillers, par motion également, en date du 14 décembre 2017, a revendiqué une restructuration de l'offre de soins, construite sur une politique globale de santé soucieuse des patients, équitable sur les territoires, prenant en considération les impératifs de proximité dans une offre de soins en adéquation avec les besoins de la population et a manifesté son opposition et son désaccord à tout projet de privatisation de la santé.

Il se confirme en effet, chaque jour, que les réformes conduites en matière de politique de santé, ces 3 dernières décennies, ont opéré un renversement des valeurs, de prévention et de soins, au profit de logiques d'abord comptables.

Dans les hôpitaux, le « new public management » a été prescrit par des « gouvernants » qui ne se souciaient pas de comprendre ce qu'implique la prise en charge d'un patient, ce qu'est un acte médical, ce qu'est un protocole de soins dans sa dimension humaine.

Le Centre Hospitalier de Béthune-Beuvry n'en finit pas de subir ces logiques comptables.

Après avoir subi l'année dernière la fermeture de l'unité de cardiologie - soins intensifs, l'annonce en février dernier du projet de suppression de 81,6 équivalents temps plein a suscité de vives réactions des personnels, des syndicats, des usagers, des citoyens, des élus.

En soutien à l'hôpital de Béthune-Beuvry, différentes formes d'actions et de mobilisations rappelant :

- La nécessité de maintenir une offre de soins de proximité dans un Département qui se sent abandonné, qui cumule des retards et notamment des retards sanitaires,
- Le besoin de moyens humains,
- La nécessité de remettre en état un bloc opératoire : une urgence absolue d'un investissement de 7 millions d'euro

ont permis de faire entendre la colère de tout un territoire, auprès de l'Agence Régionale de Santé.

L'A.R.S. a revu, avec la Direction de l'Hôpital, lors de la réunion du conseil de surveillance du 25 février, à la baisse, la diminution des moyens humains, ramenant la proposition de 81,6 à 23.

- Parce que nous sommes des élus de proximité, il nous appartient de rappeler que le droit à la santé est un droit constitutionnel. Nous demandons à l'ARS de revoir ses positions à partir des réalités vécues par les populations de notre territoire, pour avancer vers une vision moderne et commune du système de santé.
- Parce que le devenir de la santé de nos concitoyens et les moyens qu'il faut y consacrer ne peuvent plus rester un débat de techniciens et une vision comptable ; c'est là une question éminemment politique qui attend des réponses urgentes à la hauteur des besoins.

C'est ce que nous réaffirmons en soutien à l'hôpital public, dont celui de Béthune-Beuvry.